

LVMH

LVMH : mise à disposition des comptes consolidés audités 2023

Paris, le 12 février 2024

LVMH Moët Hennessy Louis Vuitton annonce la mise à disposition de ses comptes consolidés audités 2023.

Ce document a été déposé le 12 février 2024 auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF). Il peut être consulté dans la rubrique Publications du site Internet de la Société (www.lvmh.fr).